



## Secrétariat général (SG)

Genève, le 8 mai 2024

Référence: **DM-24/1005**  
Contact: Mme Béatrice Pluchon  
Courriel: [gbs@itu.int](mailto:gbs@itu.int)

Aux:  
– États Membres du Conseil de l'UIT;  
– États Membres de l'UIT ayant le statut d'observateur;  
– organisations régionales de télécommunication

Objet: **Renseignements actualisés sur l'organisation de la session de 2024 du Conseil, 4-14 juin 2024**

Madame, Monsieur,

Comme suite à ma [lettre d'invitation](#) vous conviant à assister à la prochaine session du Conseil, qui se tiendra au siège de l'UIT du **mardi 4 au vendredi 14 juin 2024**, j'ai l'honneur de vous transmettre des renseignements actualisés sur les questions d'organisation.

### ***Inscription***

L'inscription à la session de 2024 du Conseil est ouverte et se fait **exclusivement en ligne** sur la page web suivante: <https://council.itu.int/2024/en/participation/>.

Conformément à la politique de l'UIT relative à l'égalité hommes-femmes et à l'intégration du principe de l'égalité hommes-femmes ainsi qu'à la Résolution 198 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, je vous invite à appuyer et à encourager la participation des femmes et des jeunes à votre délégation.

Conformément au numéro 60A de la Convention de l'UIT, un État Membre qui n'est pas État Membre du Conseil peut envoyer à ses frais un observateur à des séances du Conseil. Vous trouverez des informations sur la participation des observateurs au Conseil dans les Articles 7, 11, 12, 15 et 21 du Règlement intérieur du Conseil.

Il est rappelé aux membres des missions permanentes à Genève participant au Conseil qu'ils ne pourront pas utiliser leur badge d'accréditation auprès de l'ONUG, et qu'un badge du Conseil de l'UIT est nécessaire pour accéder aux salles de réunion. Il est donc impératif de s'inscrire au moyen d'un compte d'utilisateur de l'UIT.

Les badges d'identification pour le Conseil pourront être retirés au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant, entrée principale) le vendredi 31 mai de 14 heures à 17 heures (à confirmer), et à compter du lundi 3 juin de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures (veuillez vérifier les horaires d'ouverture sur la [page web destinée aux participants](#)).

### ***Projet d'ordre du jour actualisé et projet de programme de gestion du temps***

Un projet d'ordre du jour actualisé de la session ordinaire de 2024 a été publié sur le site web du Conseil (Document [C24/1](#)). Un ordre du jour annoté sera également publié sur ce site web en temps voulu. Par ailleurs, les projets de programmes de gestion du temps des plénières et des séances de la Commission permanente de l'administration et de la gestion (Documents [C24/DT/2](#) et [C24/DT/3](#)) ont été publiés.

### ***Documents***

Les documents du Conseil sont disponibles en ligne sur le site web, à l'adresse <https://council.itu.int/2024/en/documents/>.

En outre, l'[application de synchronisation des documents du Conseil de l'UIT \(session de 2024\)](#) pourra être téléchargée et est configurée pour synchroniser la dernière version des documents publiés. Si vous souhaitez être informé(e) par courrier électronique lorsque des documents du Conseil nouveaux ou mis à jour sont postés sur le web, veuillez mettre à jour vos accès TIES à l'adresse <https://www.itu.int/en/ties-services/>.

Je vous rappelle que, conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture de la session, soit le **21 mai 2024**. Les États Membres sont invités à envoyer leurs contributions à la session à l'adresse [contributions@itu.int](mailto:contributions@itu.int), en utilisant le [modèle](#) disponible sur le site web de la session de 2024 du Conseil.

Conformément à la Décision 495 du Conseil, s'il considère qu'un document d'information doit être examiné par le Conseil pour qu'il prenne de nouvelles mesures, un État Membre du Conseil devrait faire connaître son choix de voir le document d'information traduit dans les six langues officielles au plus tard cinq (5) jours calendaires après la publication du document sur le site web du Conseil.

### ***Participation à distance et délibérations du Conseil***

La session de 2024 du Conseil est une réunion en présentiel avec participation à distance où les décisions seront prises en séance plénière par les délégués présents en salle. Les participants à distance inscrits peuvent accéder aux réunions par la [page de l'UIT des manifestations virtuelles à accès restreint](#). En outre, les délibérations du Conseil seront diffusées sur le web (par accès protégé TIES) à l'adresse <https://council.itu.int/2024/en/>.

### ***Réunions prévues avant la session de 2024 du Conseil***

Cette session sera précédée d'une réunion du Groupe de travail du **Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines**, qui se tiendra le 3 juin 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. L'inscription est également ouverte et se fait à l'adresse <https://council.itu.int/2024/en/participation/>.

### ***Séance d'information informelle réservée aux Conseillers***

Une séance d'information informelle à l'intention des Conseillers aura lieu le lundi 3 juin de 17 h 30 à 18 h 30, dans la salle A.

### ***Réceptions***

Le Service du protocole de l'UIT établira et tiendra à jour un calendrier des réceptions. Si votre Administration souhaite organiser une réception, par exemple une pause-café, un déjeuner ou une réception pendant la session de 2024 du Conseil, nous vous invitons à contacter le Service du protocole de l'UIT, à l'adresse: [protocol.service@itu.int](mailto:protocol.service@itu.int).

***Manifestations parallèles***

Une liste des manifestations parallèles prévues sera postée sur le site web de la session de 2024 du Conseil.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Doreen Bogdan-Martin  
Secrétaire générale